

PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE 2022-2026

MSA Portes de Bretagne





La MSA assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre et de leurs ayants droits. Au sein d'un guichet unique, la MSA prend en charge les prestations d'assurance maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, famille et retraite. Elle gère également la médecine du travail ainsi que l'action sanitaire et sociale.

En outre, la MSA porte une mission de développement sanitaire et social des territoires ruraux* qu'elle assure grâce à son expertise du monde agricole acquise à travers ses actions et implantations.

La forte présence sur les territoires ruraux et le fonctionnement mutualiste sont des spécificités majeures du régime agricole.

Ce 3^{ème} plan d'action sanitaire et sociale de la MSA Portes de Bretagne a été élaboré en concertation avec les élus de la MSA et les professionnels du service suite à un travail d'évaluation du plan précédent. Il définit les orientations pour une durée de cinq ans : de 2022 à 2026.

Il est structuré autour de trois axes qui correspondent aux publics prioritaires de l'Action Sanitaire et Sociale :

- La famille
- Les actifs fragilisés
- Les seniors

Ces orientations s'inscrivent pleinement dans les enjeux institutionnels de la stratégie MSA 2025 et du Livre blanc de la MSA. Elles ont été précisées pour s'adapter aux réalités locales : celles des adhérents de la MSA Portes de Bretagne et celles des territoires brétiliens et morbihannais.

La MSA Portes de Bretagne a pour ambition de poursuivre son engagement pour accompagner les publics fragilisés et rester présente sur les territoires les plus ruraux.

Isabelle Coué
Présidente de la MSA Portes de Bretagne

* Article L 723-3 du code rural et de la pêche maritime

3 LES VALEURS DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DE LA MSA PORTES DE BRETAGNE

4 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION DU PLAN 2017-2021

5 LES MOYENS HUMAINS ET MODALITÉS D'INTERVENTION

6 FAMILLE

8 ACTIFS FRAGILISÉS

10 SENIORS

LES VALEURS DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DE LA MSA PORTES DE BRETAGNE

Dans le cadre de la préparation de ce 3^{ème} plan, les élus de la MSA ont mené une réflexion sur les convictions et principes qui animent l'Action Sanitaire et Sociale.

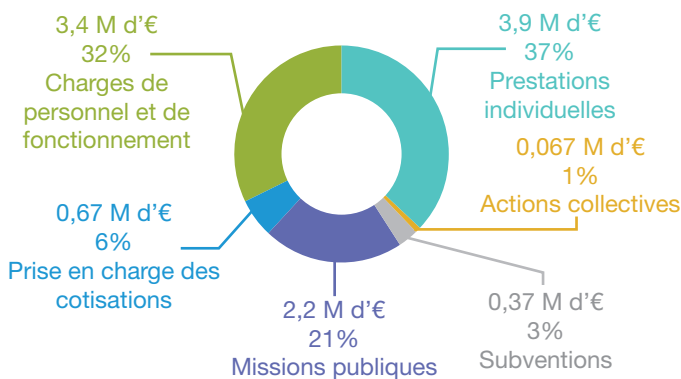
- **Être présent tout au long de la vie** de l'ensemble des ressortissants MSA en veillant à ne pas être dans une « logique d'assistanat ».
- Accompagner les personnes pour **les rendre actrices** en faisant appel à leurs capacités de mobilisation.
- Accompagner les populations les plus fragiles :
 - en proposant un accompagnement à des populations ciblées grâce à **une approche pro-active** en lien avec la formalisation de parcours ;
 - en prenant en compte les ressources des adhérents pour accompagner ceux dont les moyens sont les plus faibles.
- « **A situation exceptionnelle, offre exceptionnelle** » : proposer des accompagnements et prestations à des personnes lorsqu'elles font face à des situations de rupture, à des aléas de la vie (handicap d'un enfant, deuil, épuisement professionnel, maladie).
- **Travailler en complémentarité** avec les autres acteurs institutionnels et de territoire pour :
 - favoriser la mise à disposition d'un maximum de ressources au profit des assurés agricoles ;
 - tendre vers une équité de traitement des adhérents MSA avec le régime général ;
 - optimiser les ressources (éviter les doublons).
- **Prioriser les actions et subventions dont l'impact social est important** en privilégiant les partenariats de projets aux partenariats strictement financiers et / ou ponctuels.
- Cibler les moyens de l'action sanitaire et sociale sur les **territoires les plus fragiles et isolés**.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION DU PLAN 2017-2021

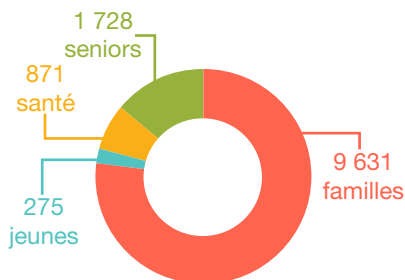
■ LES CHIFFRES CLÉS

— Les moyens financiers

Le budget sur la période 2017-2019 était en moyenne de 10,6 millions d'euros. 68% de ce budget a été versé aux adhérents et aux partenaires via des aides financières ou actions collectives.

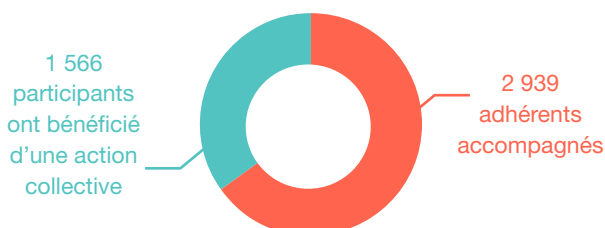


— Les bénéficiaires de prestations individuelles d'action sanitaire et sociale sur la période 2017-2020 (moyenne annuelle) :



En moyenne, 12 505 bénéficiaires ont reçu chaque année au moins une prestation individuelle.

— Les interventions sociales sur la période 2017-2020 (moyenne annuelle) :



■ LES FAITS MARQUANTS ENTRE 2017 ET 2020

- Le déploiement d'une politique forte de **prévention et d'accompagnement du mal-être** dans le milieu agricole au travers de la mobilisation des équipes de travailleurs sociaux, le dispositif d'aides au répit et la coordination en terme de prévention du mal-être avec notamment la formation de sentinelles.
- Le déploiement **d'actions de développement des territoires**.
- La **spécialisation des travailleurs sociaux** dans l'accompagnement des actifs agricoles confrontés à des problématiques de santé.
- Le renforcement du positionnement de la MSA Portes de Bretagne sur **l'axe famille** : développement des partenariats, des subventions, des prestations... : la moitié des prestations individuelles versées est destinée aux familles (51%).
- **La baisse conséquente des personnes âgées bénéficiaires** de prestations pour le maintien à domicile (-58%) en lien avec la modification des barèmes et la prise en compte des capitaux placés.
- **La consolidation d'une approche inter-régime** sur l'axe seniors : tendance à l'harmonisation des prestations individuelles et appels à projets communs pour les actions de prévention du bien vieillir.

Mais aussi ...

- La constante diminution du budget dédié à l'action sociale et sanitaire.
- La mise en œuvre du programme local de mutualisation avec la gestion pour le compte de la MSA Armorique de ses prestations d'action sanitaire et sociale.
- L'écriture et la mise en œuvre du projet de service d'action sanitaire et sociale.



LES MOYENS HUMAINS ET MODALITÉS D'INTERVENTION

■ LES MOYENS HUMAINS

Au 31/12/2020, le service d'action sanitaire et sociale était composé de :

- 34 travailleurs sociaux répartis sur les 12 agences MSA d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ;
- 23 agents administratifs mobilisés sur le versement de prestations d'action sanitaire et sociale pour les comptes des deux MSA de Bretagne ;
- 2 secrétaires ;
- 2 chargées d'études ;
- 4 cadres responsables.

■ LES MODALITÉS D'INTERVENTION

— Les prestations d'action sanitaire sociale à destination des assurés

Sous forme d'aides financières ou de prêts, ces prestations sont pour la plupart soumises à condition de ressources. Elles sont traitées administrativement si la demande s'inscrit dans les conditions du règlement. Toute demande plus atypique, non prévue par le règlement, est soumise au Comité d'Action Sanitaire et Sociale Restreint qui se réunit mensuellement. Ces prestations sont versées aux assurés ou à des structures partenaires ou tiers.

— Les interventions sociales

Les travailleurs sociaux du service de la MSA Portes de Bretagne accompagnent individuellement et collectivement des adhérents fragilisés.

— Les subventions et prêts à destination des partenaires

Des partenaires (associations, collectivités, établissements sanitaires...) qui ont une activité ou qui développent des projets s'inscrivant dans les orientations prioritaires de l'action sanitaire et sociale de la MSA Portes de Bretagne peuvent bénéficier de soutiens sur décision du Conseil d'Administration.

— Les interventions sur les territoires

Grâce à sa connaissance des réalités de ses adhérents et à son réseau de délégués, la MSA Portes de Bretagne déploie des actions de développement local adaptées aux constats portés localement. Autant que possible, l'approche du développement social local (DSL) est privilégiée pour associer largement les différents acteurs locaux : habitants, élus, associations...

— La contribution aux politiques sociales locales

En tant qu'acteur public, la MSA a un rôle de représentation et de participation à la vie des territoires. Cette implication permet de servir l'accompagnement apporté par les équipes auprès des personnes et des territoires fragilisés.

LES PERSPECTIVES

- ✓ **Renforcer la communication** sur l'offre pour que les assurés qui en ont besoin puissent y accéder : communication au sein de la MSA, auprès des délégués et des partenaires de terrain.
- ✓ **Prioriser les orientations** et actions pour gagner en efficacité et lisibilité et adapter nos ambitions aux moyens disponibles.
- ✓ Cibler nos actions et interventions sur les **territoires les plus fragiles**.
- ✓ Favoriser la **complémentarité** et les synergies avec les autres acteurs sociaux ou de développement local.
- ✓ **Renforcer la transversalité** avec les autres services de la MSA.



Parce que les réalités de vie d'un territoire à l'autre varient, la MSA Portes de Bretagne a défini des territoires prioritaires pour chacun des axes de son plan.

Ainsi, pour chacun des publics, 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ont été identifiés comme prioritaires.



Famille

À travers sa politique d'Action Sanitaire et Sociale, la MSA Portes de Bretagne a pour objectif **d'accompagner les familles agricoles et rurales dans leur vie quotidienne et sur leurs territoires de vie** et notamment sur la conciliation des vies familiales et professionnelles.

ORIENTATION N°1 ACCOMPAGNER LES FAMILLES AGRICOLES DANS LEURS PARCOURS DE VIE

OBJECTIFS :

- ☑ Participer au renforcement des capacités d'accès aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- ☑ Renforcer l'accès aux loisirs et aux vacances des familles.

RÉPONSES APPORTÉES :

Aides financières pour accompagner les événements de la vie (naissance, décès, problèmes de santé...) et permettre aux adhérents aux faibles ressources d'accéder à des activités de loisirs et aux vacances, dispositif «Partir pour rebondir».

Soutien aux structures :

Petite enfance, enfance, jeunesse (Prestation de Service Unique, Accueil de Loisirs Sans Hébergement), RPE (Relais Petite Enfance) et LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents), Médiation familiale et Espaces de Rencontres Enfants Parents.



Le handicap

La MSA Portes de Bretagne développe une politique attentionnée pour soutenir les familles ayant des enfants en situation de handicap :

- Aides financières aux familles sans condition ;
- Bonification de la prestation de service d'Accueil de loisirs sans hébergement ;
- Subventions aux pôles ressource handicap ;
- Majoration du montant des chèques vacances.

ORIENTATION N°2 CONTRIBUER À DÉVELOPPER UN CADRE DE VIE ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES SUR LES TERRITOIRES RURAUX ET/OU FRAGILES

OBJECTIFS :

- ☑ **Animer la vie sociale** des territoires ruraux.
- ☑ Maintenir et développer des structures d'accueil et de soutien à la parentalité.
- ☑ Appuyer la création de services ou de solutions innovants.

RÉPONSES APPORTÉES :

Soutien aux collectivités, centres sociaux, espaces de vie sociale, Maison d'Assistants Maternels, fédérations d'associations familiales, projets parentalité...

ORIENTATION N°3 FAVORISER L'AUTONOMIE ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES TERRITOIRES RURAUX ET/OU FRAGILES

OBJECTIFS :

- ☑ **Soutenir les initiatives locales** et solidaires des jeunes.
- ☑ Les **soutenir** dans leurs premières expériences de **l'autonomie**.
- ☑ **Les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle**.

RÉPONSES APPORTÉES :

Prestations d'action sociale : BAFA/BAFD, Aide au passage du permis de conduire, Aide à la poursuite d'études, Aide à l'entrée dans la vie active.

Subventions et prêts à destination des jeunes et des partenaires jeunesse : appel à projet jeunes, appel à projet MFR.



Les travailleurs sociaux de la MSA Portes de Bretagne n'interviennent pas directement auprès du public famille. La MSA s'appuie sur des partenaires, et en particulier les Conseils Départementaux, pour réaliser l'accompagnement des familles en situation ou en risque de rupture familiale.



Les interventions sur les territoires

La MSA Portes de Bretagne déploie deux dispositifs phares :

Les Chartes territoriales des solidarités “avec les familles” : ces démarches consistent à accompagner le développement des territoires ruraux pour améliorer le cadre de vie des familles en s’appuyant sur la méthode de développement social local (DSL). La MSA Portes de Bretagne ambitionne de conduire une charte par département sur l’ensemble de la période du plan.

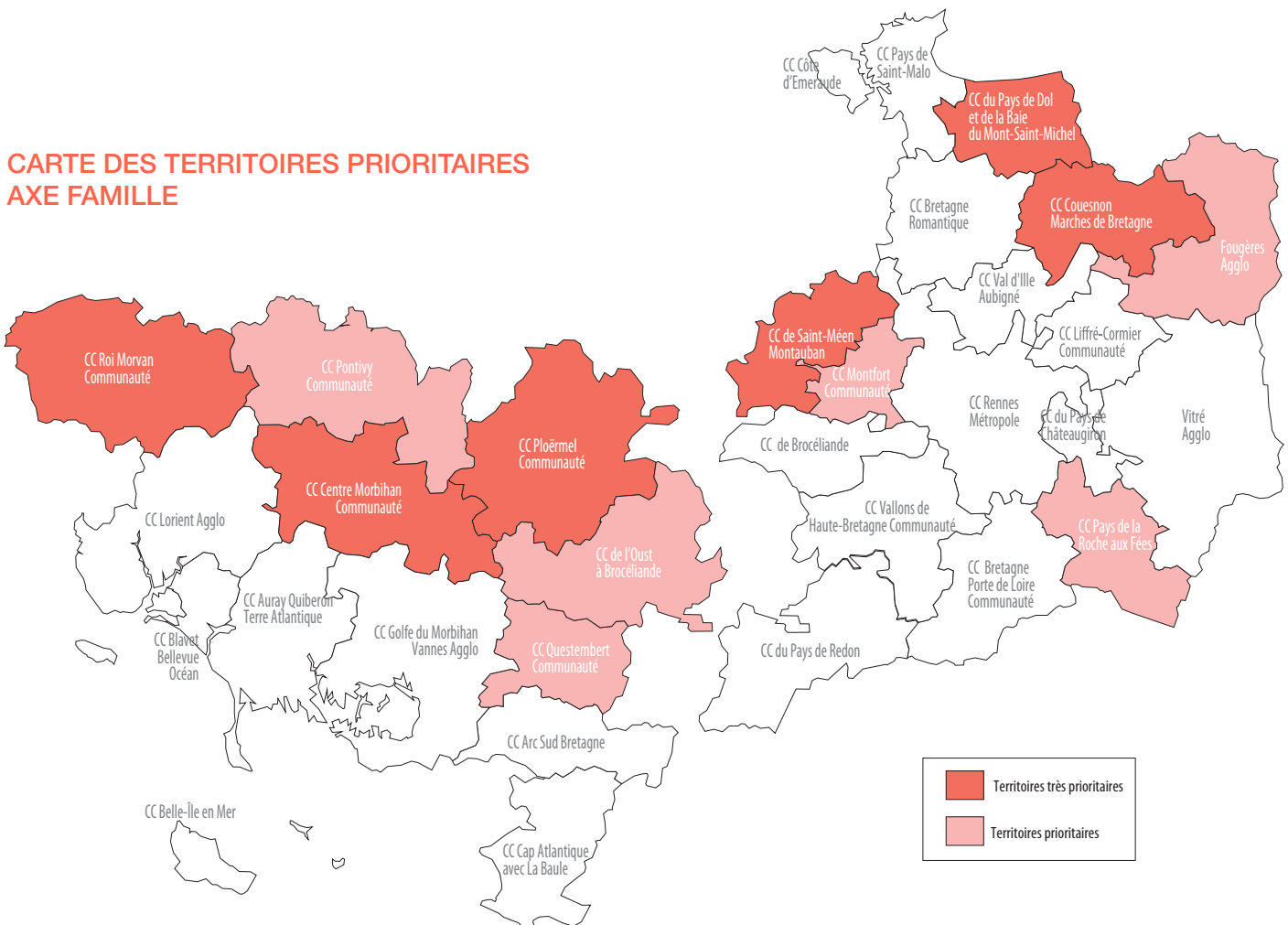
Grandir en Milieu Rural : ce dispositif remplace à compter de 2021 les contrats enfance jeunesse (CEJ).

Il permet de soutenir des collectivités et associations menant des actions relevant des domaines enfance, jeunesse et parentalité avec une attention particulière pour les projets innovants relatifs à la **mobilité** et au **numérique**. Ce dispositif est principalement dédié aux **territoires prioritaires** de l’axe famille de la MSA Portes de Bretagne.

Sur les territoires prioritaires, des projets avec les centres sociaux et équipements de vie sociale (EVS) sont également conduits et notamment sur les thématiques de l’accès aux vacances et du numérique.

La MSA Portes de Bretagne s’implique également dans la mise en œuvre de certaines conventions territoriales globales (CTG) au côté des Caf.

CARTE DES TERRITOIRES PRIORITAIRES AXE FAMILLE



La contribution aux politiques sociales locales

La MSA Portes de Bretagne contribue à la définition des politiques sociales à destination des familles :

- la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ;

- les Schémas Départementaux de Services aux Familles (SDSF) et de l’animation de la vie sociale (SDAVS) ;
- les comités parentalité ;
- les comités Maison d’Assistants Maternels (Mam).

Actifs fragilisés

La MSA Portes de Bretagne s'engage auprès des actifs agricoles et de leurs ayant-droits pour les accompagner en cas de situations de fragilité financière, de santé, d'isolement, de handicap.

ORIENTATION N°1 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ACTIFS FRAGILISÉS

OBJECTIFS :

- ✓ Accompagner les actifs confrontés à une **difficulté professionnelle** liée à un problème de santé, un facteur extérieur ou une rupture familiale.



RÉPONSES APPORTÉES :

Les interventions sociales :

- Accompagnement individuel des non-salariés agricoles confrontés à des difficultés de santé avec répercussion sur la vie professionnelle et des salariés en arrêt de travail ;
- Actions collectives de prévention santé et de remobilisation (avenir en soi, continuer ou se reconvertir, coup de pouce connexion...);
- Accompagnement des non-salariés agricoles bénéficiaires du RSA par voie de délégation des Conseils Départementaux.

Les prestations d'action sociale : aides financières pour soutenir les actifs agricoles confrontés à la maladie (secours santé, aide à domicile, soins palliatifs, aide au remplacement pour les non-salariés...) ou au handicap (fonds de compensation du handicap, secours).

Les subventions et prêts à destination de partenaires : chambres d'agriculture, partenaires du champ de la santé...

ORIENTATION N°2 PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE DES ACTIFS AGRICOLES EN ARRÊT DE TRAVAIL DE PLUS DE TROIS MOIS

OBJECTIFS :

- ✓ Favoriser le **maintien en emploi** des actifs agricoles en arrêt de travail et en risque de désinsertion professionnelle du fait d'un handicap ou d'un problème de santé.

RÉPONSES APPORTÉES :

Les interventions sociales :

- Accompagnement individuel en lien avec les professionnels de santé de la MSA (conseiller en prévention, médecins du travail et médecins conseil), et pour l'accès aux droits ;
- Actions collectives d'actifs en arrêt (réunions d'information pour les actifs en arrêt, ARPIJ, Mieux vivre son arrêt...).

Les prestations d'action sociale : aide au maintien dans l'emploi ou à la réorientation/reconversion professionnelle, aide à la mobilité.



L'insertion par l'Activité Economique (IAE)

De façon complémentaire à ces priorités, la MSA Portes de Bretagne s'investit de façon accessoire dans la promotion de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Son intervention dans ce champ s'effectue à travers le soutien de partenaires et notamment :

- les chantiers d'insertion agricoles par le financement des paniers solidaires et la mise en place d'ateliers collectifs « prendre soin de sa santé »,
- le projet Horizon porté par le Groupe MSA,
- la Maison Glaz qui développe une entreprise par l'insertion économique dans le cadre de l'appel à projets Inclusion et Ruralité de la CCMSA.

Seniors

Favoriser le **bien vieillir** et permettre le **maintien à domicile** des retraités constituent la ligne directrice de la politique de la MSA Portes de Bretagne envers ce public. Elle agit en tenant compte des spécificités du monde rural et des solidarités locales.

ORIENTATION N°1 FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DES RETRAITÉS ET PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DES PLUS FRAGILES

OBJECTIFS :

- ✓ Permettre au plus grand nombre de retraités de rester à domicile et prévenir la perte d'autonomie.
- ✓ Améliorer le repérage des aidants et faciliter leur orientation.



Bulle d'air

Bulle d'Air est un service de « relayage » pour favoriser la prise de temps de répit par les aidants de personnes dépendantes (personnes âgées en perte d'autonomie et personnes en situation de handicap). Il est labellisé par la CCMSA et mis en œuvre par l'association AMPER.

Bulle d'air est un service de répit à domicile destiné aux aidants.



RÉPONSES APPORTÉES :

Les prestations d'action sociale à destination des assurés : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), Accompagnement à domicile des personnes âgées (AADPA), Aide financière santé, prêts (équipement ménager et habitat).

Les interventions sociales : Parcours Santé des Aidants.

Les subventions et prêts à destination des partenaires : fédération d'associations de retraités, Pour Bien Vieillir Bretagne, Bulle d'air.



Association inter-régime « Pour Bien Vieillir Bretagne »

La MSA Portes de Bretagne s'engage aux côtés d'autres caisses de retraite pour aider les retraités à bien vivre leur retraite et préserver leur autonomie. L'association propose un appel à projet pour déployer des ateliers de prévention portant sur 10 thématiques telles que l'équilibre, le sommeil, le numérique...



ORIENTATION N°2 LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET SOUTENIR LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ SUR LES TERRITOIRES RURAUX

OBJECTIFS :

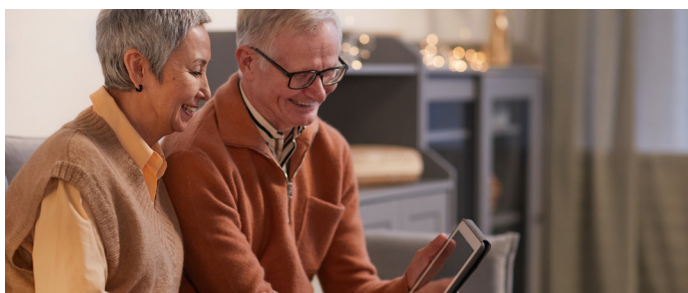
- ✓ Développer des actions et services à destination des personnes âgées et de leurs aidants.

RÉPONSES APPORTÉES :

Les prestations d'action sociale : accompagnement à domicile des personnes âgées (AADPA).

Les subventions et prêts à destination des partenaires : fédération d'associations de retraités, prêts pour des projets portés par des EHPAD.

La contribution aux politiques sociales locales : partenariat dispositif MONALISA (MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des plus Agés).





Les interventions sur les territoires

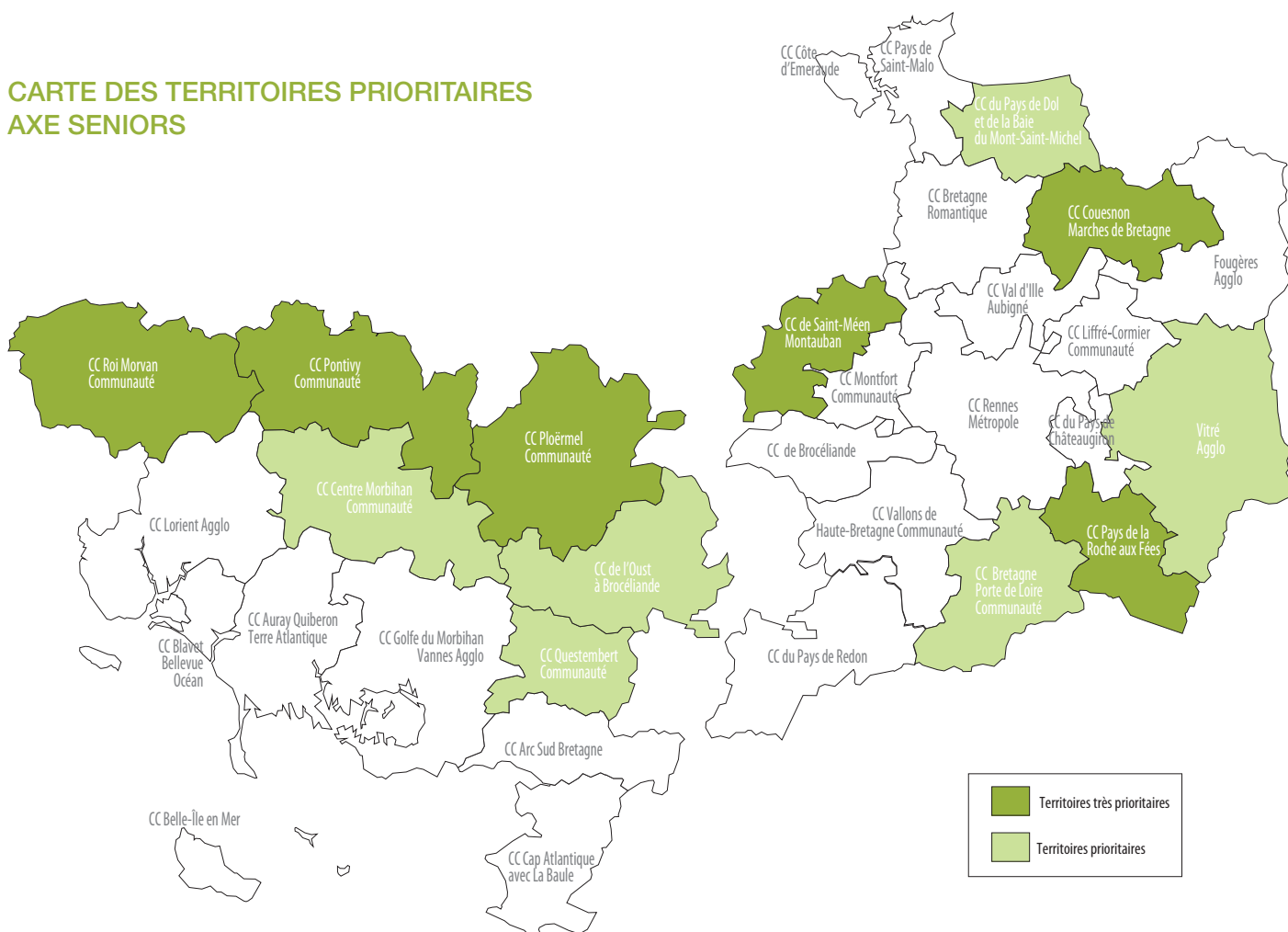
Les interventions sur les territoires dans le domaine seniors s'articulent principalement autour de deux dispositifs :

Les Chartes territoriales des solidarités "avec les aînés" : la mise en œuvre de ces démarches apporte une dynamique territoriale en valorisant les initiatives locales et en favorisant l'émergence de nouvelles coopérations en direction des seniors.

Le partenariat avec MONALISA (MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des plus Agés) : cette démarche proposée à tous, bénévoles et professionnels, est mise en place pour lutter contre l'isolement relationnel et la solitude des personnes âgées.



CARTE DES TERRITOIRES PRIORITAIRES AXE SENIORS



Les orientations d'Action Sanitaire et Sociale 2022 - 2026
de la MSA Portes de Bretagne répondent aux besoins
des ressortissants MSA (familles, actifs fragilisés et personnes âgées)
et des territoires ruraux et/ou fragiles.

MSA Portes de Bretagne

Tél : 02 99 01 80 80

portesdebretagne.msa.fr

Adressez vos courriers à : MSA Portes de Bretagne 35027 Rennes CEDEX 9



L'essentiel & plus encore